

Le rôle du CELV

Le CELV, qui se situe à la croisée entre les politiques, la recherche, la formation des enseignants et la pratique, occupe une place privilégiée pour aider les États membres à mettre en place une éducation aux langues de qualité et à sensibiliser davantage aux bénéfices que peut offrir la formation aux langues tout au long de la vie, le tout par le biais d'initiatives telles que la Journée Européenne des Langues.

Le CELV sait combien il est important de valoriser tous ceux qui travaillent dans ce domaine et de contribuer à renforcer leur capacité professionnelle en leur donnant accès à des ressources innovantes et à des opportunités de perfectionnement sur le long terme. Dans le cadre d'une vision globale de l'éducation aux langues qui soit inclusive, plurilingue et interculturelle, le CELV reconnaît la nécessité d'approches pédagogiques différenciées en fonction des besoins des apprenants et des contextes linguistiques spécifiques (première langue, langue seconde, étrangère, régionale, langue issue des migrations ou encore celle utilisée dans des matières en particulier etc).

Objet de la présente Déclaration

Le moment est venu de sensibiliser l'opinion à l'importance politique de l'éducation aux langues et de répondre à la nécessité d'un soutien constant et renforcé pour une professionnalisation de ce domaine partout en Europe. Cette Déclaration met en lumière les neuf piliers du CELV et les moyens concrets par lesquels ils contribuent à faire de l'éducation plurilingue et interculturelle une réalité dans les États membres. En signant cette déclaration, le CELV et les professionnels en langues s'engagent à travailler de concert à la réalisation d'une vision commune.

Prochaine étape : Vers une recommandation politique

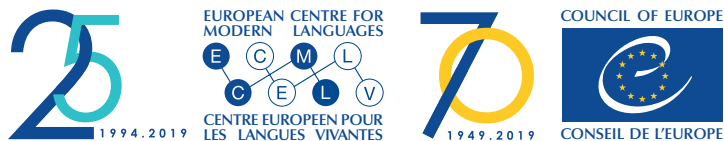
Le CELV se félicite de l'initiative plus large du Conseil de l'Europe de proposer une nouvelle recommandation politique dans le domaine de l'éducation plurilingue. Il propose que la rédaction d'une telle recommandation s'inspire de la présente Déclaration commémorative.

Déclaration pour le 25^e anniversaire du CELV

UNE ÉDUCATION AUX LANGUES DE QUALITÉ POUR UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE : LES NEUF PILIERS DU CELV

Au cours des 25 dernières années, un regain d'intérêt pour l'éducation aux langues a été observé, comme en témoignent la forte augmentation de la recherche en la matière, les pédagogies innovantes telles que la méthodologie communicative, l'enseignement fondé sur les compétences et l'apprentissage autonome, et les publications du Conseil de l'Europe qui ont fait autorité dans le monde. Cela a notamment eu pour conséquence des attentes plus ambitieuses dans de nombreux domaines de l'éducation aux langues et un élargissement des objectifs de l'éducation aux langues à des domaines tels que les compétences plurilingues, culturelles et cognitives.

Néanmoins, des changements de société considérables exigent de la part des professionnels en langue et des intervenants concernés qu'ils se concertent et redéfinissent l'éducation aux langues pour faire face aux nouveaux enjeux qui sont apparus. Au niveau sociétal, les changements démographiques, couplés à une intolérance et une xénophobie grandissantes à l'égard des autres peuples, de leurs cultures et de leurs langues, sont autant de questions qui doivent être abordées, non seulement au niveau de la société dans son ensemble mais également au sein des institutions éducatives, qui doivent mettre l'accent de toute urgence sur les droits humains et la citoyenneté démocratique. Au niveau scolaire, les idées fausses relatives aux langues parlées à la maison, lesquelles sont souvent considérées comme étant un frein à l'intégration, tout comme le manque d'intérêt pour les langues voisines et moins répandues sont des questions qui méritent une attention particulière. Il est capital de diversifier la palette des langues enseignées dans les établissements éducatifs pour permettre de s'inscrire dans une logique plurilingue rendant ainsi plus visibles les langues parlées à la maison des apprenants et en faisant d'elles des ressources précieuses. Il faut créer des possibilités de perfectionnement professionnel pour les enseignants de toutes les langues et de toutes les matières, pour les aider à travailler ensemble dans le cadre d'un programme scolaire global.





Aider les enseignants et les apprenants à développer les valeurs, les attitudes, les aptitudes et les connaissances nécessaires pour acquérir les compétences linguistiques, communicatives, culturelles et plurilingues afin de participer et apporter une contribution positive aux sociétés culturellement diverses. Faciliter le recours à des pédagogies innovantes, adaptées au contexte et aux objectifs des compétences spécifiques, et ainsi favoriser et optimiser leur acquisition.

Les 9 piliers



Contribuer au développement de la littératie linguistique et culturelle, tout en encourageant un programme plurilatéral où les apprenants acquièrent les compétences linguistiques dans les différentes langues et disciplines. Améliorer la qualité non seulement de la langue proprement dite, mais aussi de la compréhension conceptuelle profonde dans différentes matières et, par là même, développer l'autonomie, l'esprit d'analyse et la capacité de réflexion critique.



Reconnaître qu'aider les migrants à acquérir la langue du pays d'accueil est un élément déterminant de leur intégration linguistique et sociale, tout comme une question de droits humains, de justice sociale et de cohésion, ainsi qu'un avantage économique pour l'Europe. Dans le même temps, reconnaître que la sauvegarde des langues d'origine des migrants et de leurs valeurs culturelles est un facteur essentiel d'intégration harmonieuse. Faciliter l'accès à l'emploi en favorisant l'acquisition d'une langue à des fins professionnelles et l'acquisition de connaissances et de savoir-faire liés au travail.



L'engagement en faveur d'un objectif majeur de l'éducation aux langues : favoriser un épanouissement de la personnalité et de l'identité de l'apprenant dans son ensemble grâce à l'expérience enrichissante de l'altérité en langue et culture ; promouvoir de la citoyenneté démocratique par la compréhension mutuelle et la tolérance, le respect des identités et de la diversité culturelle ; mettre en œuvre une éducation plurilingue afin que les apprenants acquièrent un répertoire linguistique dans lequel toutes les compétences linguistiques ont leur place.



Aider à concevoir du matériel qui sera profitable aux enseignants des langues des signes. Favoriser une approche inclusive et holistique de l'éducation aux langues qui reconnaisse, d'une part, que les langues des signes font partie du capital culturel et linguistique collectif de leurs utilisateurs et, d'autre part, qu'elles garantissent aux individus qui signent un accès au même éventail de possibilités éducatives que leurs collègues parlants.



Aider tous les apprenants à acquérir des compétences dans la (les) langue(s) de scolarisation comme moyen déterminant pour garantir le droit à l'éducation. Encourager les écoles à s'engager et à adopter une approche scolaire globale à l'égard de la pluralité des langues et des cultures de leurs apprenants. Sur le plan individuel, créer un environnement dans lequel les apprenants plurilingues peuvent enrichir leur expérience culturelle et linguistique en puisant dans leur répertoire linguistique et en valorisant toutes les langues qui le composent.



Concevoir et donner accès à une variété de supports pédagogiques et de modules de formation qui incitent les enseignants à adopter des pédagogies communicatives et interactives adaptées à l'âge. Encourager des attitudes ouvertes aux autres langues et cultures pour favoriser l'ouverture, la tolérance et le respect de la diversité.



Faciliter l'utilisation par les enseignants et les instances d'examen des procédures d'évaluation formative et sommative fondées sur des critères vérifiables et sur un système de notation fiable, le cas échéant liées au CECR. Renforcer l'apprentissage autonome au moyen d'outils d'évaluation formatifs tels que le PEL ou de retours d'information ciblés. Sensibiliser les élèves au fait que les performances linguistiques font partie intégrante de leur capacité à évoluer dans une société plurilingue dans laquelle les citoyens sont des agents sociaux, libres et capables d'utiliser les langues de leur choix.



Encourager les enseignants à modifier leur mentalité en faveur de modèles d'éducation interconnectés et globaux afin de trouver des moyens novateurs d'utiliser de nouvelles possibilités pour rendre l'apprentissage et l'enseignement des langues plus efficaces. Développer la culture numérique des apprenants grâce à une pédagogie fondée sur la recherche, la collaboration, l'inclusion, l'expérience et la communauté. Veiller à ce que la technologie soit utilisée dans l'intérêt de la société en aidant les apprenants à devenir des utilisateurs responsables et critiques des médias.